



## Le dialogue social chez Capgemini est loin des annonces faites par sa direction

Depuis le mois de mars 2020, le dialogue social a totalement migré via des outils d'audio et visio conférences, Covid oblige...

Cette migration a totalement fait basculer le dialogue social "cordial" entre les différentes organisations syndicales (OS) et la direction de Capgemini TS Infra en instance de Comité Social et Economique en débats délétères.

Oui tout ce qui était dit en séance et en présence de tous les protagonistes est devenu un véritable capharnaüm et surtout un endroit où la parole est "distribuée" par la direction via le secrétaire du CSE.

C'est ainsi que Sylvain Goujon, élu titulaire au CSE Capgemini TS INFRA doit pour se faire entendre jouer de la voix.

La direction, en la personne de sa directrice des ressources humaines, lui a envoyé une Lettre Recommandée avec Accusé de Réception (LRAR), l'enjoignant à "cesser son comportement inapproprié".

Eh oui, se faire entendre voire écouter en CSE chez Capgemini, pour défendre les droits des salarié-es équivaudrait à une faute grave !

Ces allégations ont fait l'objet d'une réponse en LRAR, copie à l'Inspection du Travail (IT).

L'IT a elle-même, en la personne de son inspectrice du travail fait une réponse à la lettre de la direction pour lui signifier que notre collègue était dans son bon droit et n'avait aucunement manqué à ses prérogatives en essayant d'obtenir des réponses à ses questions.

Quel est donc le message que veut faire passer la direction de Capgemini ? Ne serait-ce pas de museler les élu-es de la CGT ?

Sylvain Goujon a donc saisi le Conseil de Prudhommes pour défendre ses droits et sera accompagné par la CGT Capgemini qui le défendra en audience.

**Rendez-vous pour le soutenir au Conseil de Prud'hommes de Grenoble  
sise Palais de Justice – Place Firmin Gautier – 38019 Grenoble – Quartier  
Europole le 23 Juin 2021 à 9 heures.**